

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Schéma Directeur des Énergies (SDE)

Pour optimiser le mix énergétique du territoire et réduire les émissions de gaz à effet de serre Saint-Lô Agglo s'engage dans une démarche ambitieuse pour repenser la production et la consommation d'énergie de son territoire en élaborant un Schéma Directeur des Énergies.

Ce schéma va permettre de répondre aux questions suivantes :

Quel scénario de développement de l'énergie de demain ?

Quelles actions à prioriser sur le territoire pour atteindre les objectifs fixés ?

Il s'agit de mettre en œuvre les objectifs de la transition énergétique, d'optimiser le mix énergétique territorial, en se dotant d'une stratégie énergétique et en définissant des orientations, des objectifs pour le territoire, et un plan d'action opérationnel.

Contexte

L'élaboration du Schéma Directeur des Énergies est inscrite dans le Plan Climat de Saint-Lô Agglo en son action ENRS1.1 : Planifier le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

On le retrouve également dans Contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat (COTEC) signé avec l'Agence de la Transition énergétique (ADEME) _ Action 6 : Planification du développement des énergies renouvelables et développement des réseaux gaz.

Objectifs

Un schéma directeur est un élément de planification, visant à construire une stratégie de transition énergétique. Il s'appuie sur un état des lieux énergétique actuel, ainsi que la prospective énergétique du territoire définie par des hypothèses de projection fines et précises.

Un Schéma Directeur des Énergies (SDE) questionne :

- les potentiels de réduction des besoins énergétiques
- les sources de production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) mobilisables sur le territoire ou les territoires limitrophes
- les vecteurs énergétiques disponibles (ce qui est capable de véhiculer de l'énergie)
- les relations d'interdépendance avec les territoires limitrophes

Mise en œuvre : 2 volets

Année 2022 _ VOLET 1 : Diagnostic énergétique du territoire

Dans un premier temps est dressé un état des lieux énergétique approfondi du territoire.

diagnostic des besoins énergétiques actuels, et des types d'énergies consommées
diagnostic des réseaux énergétiques existants de distribution et de transport de gaz, électricité, et réseaux de chaleur

Année 2023 _ VOLET 2 : stratégie énergétique du territoire

Dans un second temps, Saint-Lô Agglo et ses partenaires élaboreront une stratégie de déploiement de l'énergie sur le territoire.

analyse des potentiels énergétiques de l'ensemble des filières énergétiques renouvelables : bois énergie, méthanisation, éolien, cogénération, géothermique, solaire thermique et photovoltaïque, hydroélectricité et micro hydraulique...
analyse de la capacité d'accueil des réseaux, et plan de développement complémentaire des réseaux
scénarisation: définir des orientations stratégiques chiffrées à l'horizon 2030 et 2040

Co construction du SDE

Parce que la transition énergétique est l'affaire de tous, des concertations auront lieu avec l'ensemble des acteurs (élus, entreprises, associations, habitants...) tout au long de la construction du schéma jusqu'en juin 2023.

Ainsi seront interrogé des acteurs de différents secteurs :

administration centrale et territoriale
entreprises et acteurs économiques
diffusion de savoirs, recherche et formation
associations et Société civile

Une première action est la réalisation d'une enquête auprès des habitants du territoire afin de recueillir les pratiques, perceptions, attentes, blocages des citoyens au sujet de l'énergie.

Avec le soutien financier



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



